

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours d'idées pour l'aménagement de la place de Prés-sous-Ville, Vallorbe.

Rapport du Jury.

(Suite et fin)¹

N° 13. *Juventas*. Les constructions sont dans les limites des terrains concédés. Il y a du découssu et de l'insuffisance dans l'étude des constructions, de la cantine et de l'Hôtel de Ville. (Fig. 4.)

N° 9. *Hulda*. Dispositions générales assez bonnes, mais

Le Concours pour la reconstruction de la ville de Chauny.

Sous les auspices et avec la collaboration de l'œuvre d'entraide sociale *La Renaissance des Cités*, la ville de Chauny avait ouvert le 1^{er} février 1919 un concours interallié en vue de l'établissement d'un plan général de reconstitution, d'aménagement et d'extension de la

CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE DE FÊTES ET DE SPORTS, A VALLORBE

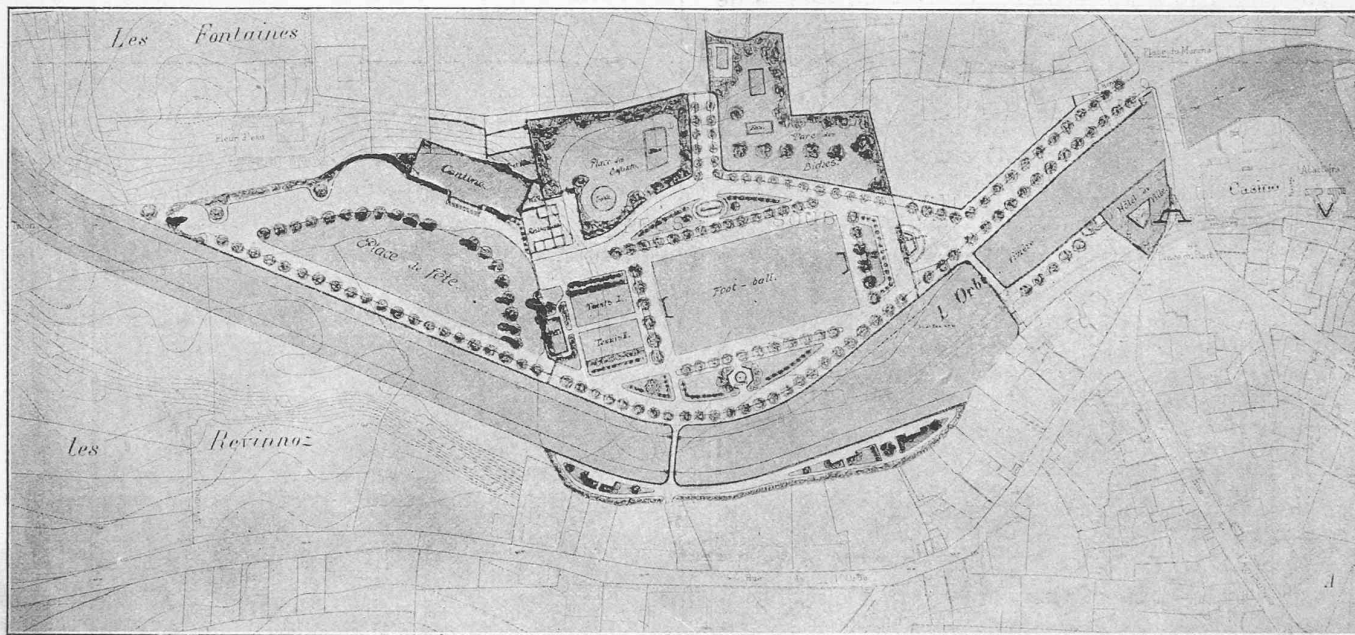


Fig. 4. — Deuxième prix, projet « Juventas », de M. Brodbeck, architecte, à Lausanne.

Echelle 1 : 3000.

étude insuffisante. Le projet reste dans les limites des terrains concédés. (Fig. 5.)

N° 10. *Petite Patrie*. Dispositions générales originales, mais les emplacements de l'Hôtel de Ville et du marché couvert sont critiquables et coûteux.

Le classement ci-après est proposé.

1 ^{re} prime. Ex æquo.	N° 7. <i>Le Discobole</i> ,	850 fr.
	N° 5. <i>La Truite</i> ,	850 »
2 ^{me} »	N° 13. <i>Juventas</i> ,	600 »
3 ^{me} »	N° 9. <i>Hulda</i> ,	450 »
Projet acheté	N° 10. <i>Petite Patrie</i> ,	250 »

A l'ouverture des enveloppes les noms des auteurs suivants ont été proclamés :

Pour la 1^{re} prime. MM. Bussy et Buffat, architectes à Lausanne.

MM. Polak et Hoch, architectes à Montreux.

Pour la 2^{me} » M. Brodbeck, architecte à Lausanne.

Pour la 3^{me} » M. Pisler, architecte à Lausanne.

Projet acheté, M. E. Faillettaz, géomètre officiel, à Vallorbe.

Le Jury :

A. GROBÉTY, J. GOLAY, L. VILLARD,
H. MEYER, CHAMOREL-GARNIER.

¹ Voir *Bulletin technique* du 13 novembre 1920, page 267.

ville et de l'étude d'un avant-projet d'urbanisation de la région, en considérant Chauny et sa région comme une unité économique.

De toutes les régions dévastées par la guerre, il n'en est pas de plus intéressante, à coup sûr, que celle qui, suivant le cours moyen de l'Oise, s'étend de Chauny, au sud, à La Fère, au nord, en englobant l'important nœud de communication de Tergnier.

Là vivaient, tant dans ces trois centres urbains que dans les communes rurales appartenant à leur rayon immédiat, une trentaine de milliers d'habitants. De ces villes et de ces communes, depuis le premier repli des Allemands, en mars 1917, il ne subsistait plus que quelques pans de murs et des amoncellements de décombres où se perdait jusqu'à la trace des rues et des habitations. Chauny était un centre industriel tirant ses avantages, par sa situation, de l'activité du Nord et du débouché de Paris, et son activité industrielle qui s'étendait de plus en plus à toute la région.

Les chemins de fer s'y croisent, les canaux s'y concentrent.

Ligne de Paris à Cologne, de Paris à Bruxelles et la Belgique par Maubeuge, etc.

Ligne de Chauny, Anizy le Château et Laon, Saint-Gobain, etc.

Voies d'eau. Canal de Saint-Quentin, le canal de la Sambre à l'Oise, canal de l'Oise à l'Aisne.

Il convient de noter que depuis le village d'Abbécourt, Chauny, Tergnier, jusqu'à La Fère, sur un parcours de 15 kilomètres, la voie ferrée et le canal sont paral-

lèles, sucreries, caoutchouteries, fabrique de perles, fabriques d'engrais, fonderies et chaudronneries, scieries, filatures et tissages, fabrique de tricot, de toiles, tanneries, mégisseries, chantiers de construction de bateaux, fabriques d'instruments aratoires, râperie et usine de blanc de zinc.

Le climat est influencé par le voisinage de la rivière de l'Oise et la stagnation dans les parties basses et marécageuses. La ville même est sillonnée par tout

CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE DE FÊTES ET DE SPORTS, A VALLORBE

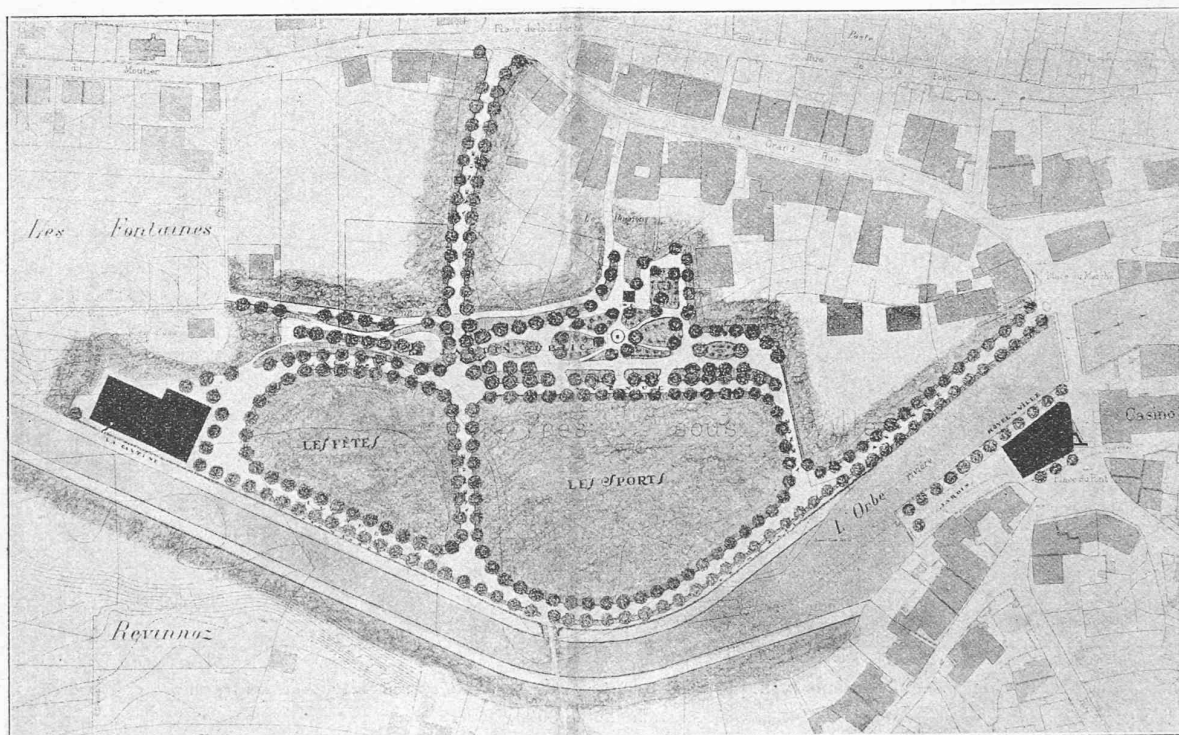


Fig. 5. — Troisième prix, projet « Hulda », de M. Pislér, architecte, à Lausanne.
Echelle 1 : 3000.

lèles l'un à l'autre et ne sont séparés que par des distances variant entre 200 et 500 mètres au maximum, bande de terrain qui sera utilisée pour les constructions industrielles.

Au réseau de voies ferrées et navigables, s'ajoute la route nationale n° 38, de Noyon à La Fère, la route nationale n° 37, de Château-Thierry à Béthune.

Le territoire de Chauny est traversé par l'Oise, il embrasse une étendue de 1600 hectares, en partie couverte par des constructions et des usines. Il est sur la plus grande étendue consacré à l'agriculture. La population comptait en 1835, 4500 habitants. En 1914 elle atteignait 11,000 âmes. On peut évaluer à 6000 le nombre des ouvriers employés dans les usines et ateliers de Chauny. Dans cette ville, toutes les industries se rencontrent, sans compter les glacières et la soudière de la Manufacture de Saint-Gobain, l'usine de la Société des colles et gélatines, fabrique de silico-calcaires,

un réseau de petits ruisseaux sans courant, appelés « Nauelles », parce qu'autrefois on pouvait les parcourir en batelets, et qui sont d'anciens bras de l'Oise. Ils servaient au lavage du linge et même d'égout à ciel ouvert. On doit les faire disparaître.

L'eau potable était en quantité insuffisante (cinquante litres environ par habitant), les égouts absents, en un mot, l'hygiène générale était déficiente.

De son passé, Chauny que les vieux titres et les anciens historiens nomment « Calniacum », n'a conservé que son surnom « Les Singes », que la tradition locale a transmis et que Rabelais a immortalisé en évoquant parmi les distractions de Gargantua, ses visites aux « bateleurs » et « Thériacleurs » de Chaulny-en-Picardie ; confrérie de faiseurs de tours qui venaient à Paris montrer leur savoir-faire.

Le projet dont nous reproduisons la vue à vol d'oiseau a été classé second prix, le premier prix n'a pas

été décerné. L'auteur de ce magnifique travail est M. Louis Rey, architecte à Genève et Chauny, à qui la municipalité de Chauny vient de confier l'étude du plan définitif.

Du compte rendu du Jury, dont le rapporteur était M. Jaussely, architecte en chef du Gouvernement, un des plus grands urbanistes français, nous extrayons les passages suivants :

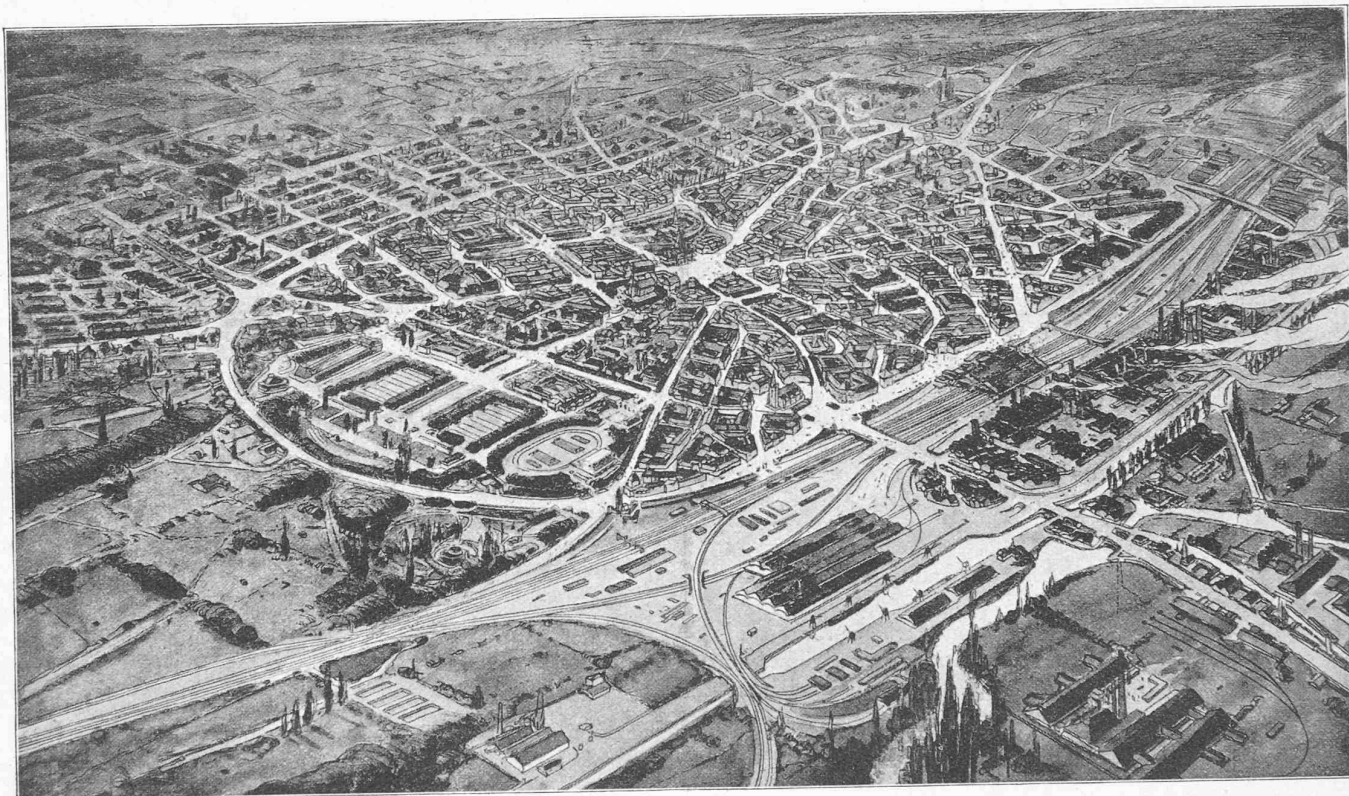
« Un effort intéressant se remarque dans ce projet pour conserver le plus possible la physionomie de l'an-

reconstruites sur leur ancien emplacement ainsi que le marché ; on voit par là combien ce concurrent, tout en améliorant la beauté et l'hygiène de la ville s'est préoccupé de ne pas créer un cadre trop nouveau où les anciens habitants seraient par trop dépayés.

» On ne saurait dire combien cela a été vivement apprécié par les membres du Jury.

» Mais outre cela, ce projet présente des qualités techniques intéressantes au point de vue assainisse-

CONCOURS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA VILLE DE CHAUNY



Reconstitution de la ville de Chauny. — Projet de M. Louis Rey, architecte, à Genève.

cien Chauny, tout au moins dans ses parties essentielles. De nombreuses voies anciennes, quoique élargies comme il convenait, le plus souvent d'un seul côté sont utilisées, et le souci de l'utilisation des anciens tracés va jusqu'à tirer parti des chemins et sentiers existants.

» La place publique est conservée sur son ancien emplacement, mais agrandie vers l'est jusqu'au Boulevard Gambetta. Entourée des édifices principaux de la ville (Hôtel-de-Ville, Théâtre, Palais de Justice, Postes et Télégraphes, Caisse d'épargne, etc.), elle pourrait donc recevoir un très beau caractère architectural tout en gardant l'échelle mesurée, la liberté, l'harmonie locale qui conviennent aux édifices d'une petite ville de province.

» La place Bouziers, la Promenade des Remparts, où serait érigé le monument de la Grande Guerre, sont conservées, les églises Saint-Martin et Notre-Dame,

ment et approvisionnement d'eau potable, voies ferrées, qui l'ont nettement classé en première ligne. »

Nous nous sommes fait une règle de ne pas publier de reproductions de manifestations architecturales de l'étranger. Cette exception en faveur de M. Rey se justifie par le fait qu'il a étudié en Suisse et exercé longtemps sa profession à Genève. Réd.

Chronique des brevets¹.

On sait qu'actuellement la tendance générale dans la construction de centrales thermo-électriques est marquée par le choix que l'on fait de plus en plus d'unités de grandes puis-

¹ Quelques fidèles lecteurs du *Bulletin* m'ayant fait l'honneur de remarquer l'absence prolongée de ces « Chroniques » et le plaisir de me communiquer leurs observations à ce sujet, je m'excuse auprès de chacun et auprès d'eux en particulier de mon long silence, causé par une surcharge de travail considérable. Je m'efforcerai de ne pas récidiver.